



www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

Robinier faux-acacia

Robinia pseudoacacia L. (Famille: *Fabaceae*, Légumineuses)

Introduite d'Amérique du Nord comme arbre ornemental et pour la qualité de son bois, cette espèce se naturalise facilement. Elle peut former des peuplements denses, enrichit le sol de substances nutritives, concurrence et modifie la végétation indigène.

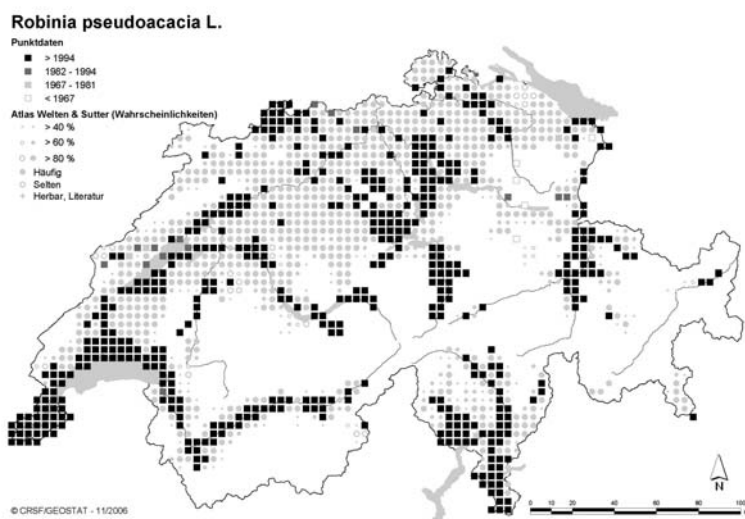


Photo: E. Weber

Caractéristiques

Arbre à feuilles caduques pouvant atteindre 30 m de haut, écorce profondément crevassée et de couleur gris-brun. Rameaux épineux, feuilles imparipennées (nombre impair de folioles), folioles entières, de 2-5 cm de long. Stipules transformées en aiguillons robustes. Fleurs blanches, parfumées, en grappes lâches et pendantes de 10-20 cm de long. Fruits sous forme de gousses sèches, longues de 4-10 cm, contenant des graines rondes. Floraison de mai à juin.

Milieux

Le robinier faux-acacia préfère les endroits secs et chauds. On le trouve dans les zones alluviales, clairières, bords de chemin, terres incultes, endroits rocheux des régions de basse altitude.

Répartition

Le robinier faux-acacia est originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit en Europe pour la première fois en 1630. Il est largement cultivé en Europe depuis environ 1750. Le robinier est une plante particulièrement problématique à l'est et au sud de l'Europe. Il est répandu et fréquent sur l'ensemble de la Suisse, surtout au Tessin.

Biologie

Le robinier faux-acacia est un arbre à durée de vie relativement courte, C'est une espèce pionnière: dans son aire de répartition naturel il ne joue qu'un rôle temporaire avant d'être remplacé par d'autres espèces. Les semences sont dispersées par le vent jusqu'à environ 100m, les graines gardent leur pouvoir de germination pendant de longues années. Pour germer, il faut de la lumière. Les racines peuvent émettre de nombreuses repousses et l'espèce peut ainsi s'introduire dans des formations denses ou coloniser des prairies maigres.

Dangers

Homme : Ecorce, graines et feuilles sont toxiques (lectine). L'ingestion de petites quantités peut entraîner des troubles digestifs et cardiaques et se révéler mortelle pour les animaux.

Nature: Le robinier est un arbre à croissance rapide, pouvant occuper de grandes surfaces grâce à ses drageons et ses rejets de souche. Les peuplements de robiniers peuvent devenir très denses et supplanter des buissons et des arbres indigènes. Cet arbre, capable de fixer l'azote, provoque un enrichissement de cette substance dans le sol avec pour conséquence l'élimination progressive des espèces de sol maigre. Dans les milieux pionniers, les phénomènes de succession sont accélérés, entraînant l'élimination d'espèces pionnières indigènes.

Prévention et lutte

Ne pas disséminer le robinier par semis ou transplantation, surtout à proximité de réserves naturelles et de formations dignes de protection. Une lutte mal planifiée peut s'avérer contra-productive. Après abattage cette espèce peut émettre de nombreuses repousses à partir des racines. Des contrôles, arrachages ou fauchages sont nécessaires durant quelques années. Incinérer le matériel y compris les racines, ne pas composter sur un compost de jardin.

Afin d'éviter l'apparition de repousses, il est possible de cercler l'arbre, c'est à dire de faire une incision dans l'écorce autour de l'arbre sur une largeur d'une quinzaine de centimètres. Les racines ne reçoivent plus de réserves. L'année suivante on peut abattre l'arbre sans qu'il y ait des repousses.

Où annoncer? Où se renseigner

Il est important d'annoncer les peuplements repérés dans des espaces naturels, dans des prairies maigres et sèches au service cantonal de protection de la nature ou s'il y a lieu au service forestier. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (rameau avec fleurs et/ou fruits) ou une photo digitale peuvent être envoyés à la CPS (secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

Pour plus d'informations

<http://www.hort.agri.umn.edu/h5015/00papers/sabo.htm>

<http://www.iucn.org/themes/ssc/pubs/policy/invasivesEng.htm>

<http://www.cps-skew.ch>

<http://www.floraweb.de/neoflora/handbuch/robiniapseudoacacia.html>

Klauck E.J., 1988, *Die Sambucus nigra-Robinia pseudoacacia-Gesellschaft und ihre geographische Gliederung*. Tuexenia 8, 281-286.

Kowarik I., 2003, *Biologische Invasionen - Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa*, Ulmer Verlag, Stuttgart.

Ludwig M., 2000, *Neue Tiere & Pflanzen in der heimischen Natur*. BLV, München.